

# COMPTE RENDU de la Réunion de la COORDINATION des CIQ de Fuveau

## Le Mercredi 04 Décembre 2017 à la Maison des Associations de Fuveau

Sont Présents :

- CIQ Soleil levant Alain PELEGRIN - René JARDON
- CIQ St Michel, Font d'AURUMY et Masse Gérard PELLERIN
- CIQ Jeux de boules St Victoire ; Pascale COLE - Denise TENOVIAN - Mme FRANCO
- CIQ Les Espinades - Jean Marc SARAT - Noel BOSQ
- CIQ Saint François Jean-Luc ARVIEU -Joseph CATANIA –
- CIQ Vieux Quartiers Bernard TARGOWLA
- CIQ les Hauts de Fuveau, (en reconstitution) Denis ZIEGLE, Jean Michel LOPEZ et Jean Marc VERNAT
- CIQ les Planes Francine NANNI – Christian NANNI et Joël GUERRIN
- CIQ Saint Charles Michel JACQUET –.Bernard BRERRO–.

- 
- **Tour de table** des personnes présentes et signature de la feuille de présence.
  - **Nomination d'un secrétaire** de séance pour faire le compte rendu : Noël BOSQ. CIQ Les Espinades
  - **Fonctionnement des CIQ de Fuveau :**
    - Cartographie et périmètres des CIQ :** les périmètres précis de chaque CIQ doivent être validés. Chaque CIQ doit vérifier que l'aire indiquée sur la carte des CIQ est exacte et faire remonter son approbation ou les demandes de modifications à Jean-Luc ARVIEU (Courriel : [jl.arvieu@orange.fr](mailto:jl.arvieu@orange.fr)).
    - Feuillet de présentation des CIQ :** un feuillet de présentation des CIQ a été établi qui pourra être remis à chaque nouvel arrivant dans la commune afin qu'il soit incité à se rapprocher du CIQ de son secteur.
    - Hameau de Brogilium :** le CIQ des Planes et le CIQ des Espinades se rencontreront début 2018 pour définir la démarche à engager en direction des habitants du hameau qui sont particulièrement concernés par les problèmes d'urbanisme et de circulation. Les résidents pourront être approchés directement ou par l'intermédiaire de leur syndic ou Conseil syndical.
    - CIQ des Hauts de Fuveau :** bien que ce CIQ, ait signé la charte, il ne donne plus aucun signe de vie et ne semble plus actif depuis plusieurs années. Alain PELEGRIN a déjà pris la peine de rencontrer Mr WIRTH, le dernier président

élu et lui a proposé, à diverses reprises, de participer aux actions de la coordination mais, à ce jour, aucune suite n'a été donnée. Les habitants ne savent donc plus à qui s'adresser.

La Fédération va déclencher une Assemblée Générale afin de procéder à l'élection d'un nouveau bureau ou de créer un nouveau CIQ afin de permettre le fonctionnement normal d'un CIQ.

**Fusions de CIQ :** il est possible d'envisager le rapprochement de CIQ limitrophes qui rencontrent les mêmes problématiques afin d'avoir une taille suffisante et un plus grand nombre d'adhérents et avoir plus d'influence, notamment auprès de la Mairie. Les CIQ qui souhaitent fusionner peuvent se faire conseiller et accompagner par la Fédération, notamment dans la finalisation de la fusion (approbation par chaque CIQ, ...). Lorsque la fusion est actée, l'information doit être transmise à la Fédération qui la communiquera à la Confédération.

**Avantages fiscaux liés à l'adhésion à un CIQ :** chaque membre a droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant de sa cotisation annuelle (article du code des impôts joint).

Le trésorier du CIQ doit remettre à chaque membre une attestation de versement de sa cotisation (document CERFA 11580).

- **Coordination des CIQ de Fuveau : forme juridique et sociale**

La coordination n'a pas d'existence légale. Elle a été créée provisoirement en remplacement de la Fédération des CIQ de Fuveau qui avait été auto-dissoute et parce qu'il fallait avoir une représentation de l'ensemble des CIQ, notamment vis-à-vis de la Mairie. Elle n'a donc pas d'existence et de pouvoir juridique. Il ne lui est donc pas possible, de mutualiser des moyens, de faire des demandes officielles, de lancer des procédures, ...

La question se pose de la création d'une entité légale associative (regroupement) qui porterait la voix de l'ensemble des CIQ de Fuveau sur les sujets communs (urbanisme, réseaux, circulation, voirie, ...), la gestion des problèmes spécifiques à chaque CIQ restant du domaine de ce dernier.

Jean-Marc Sarat présentera, à la prochaine réunion de la Coordination, un dossier étayé (argumentaire, statuts, désignation des membres, ...) pour permettre un vote des participants.

Quel que soit son statut, la coordination va demander un stand au prochain forum des associations de septembre 2018.

- **Gestion des déchets :** des informations ont été communiquées lors de la réunion organisée sur le sujet par la mairie, qui n'avait pas consulté préalablement les CIQ pour convenir de la date, simultanément à la réunion de la Coordination. De ce fait, 5 CIQ seulement ont pu assister à la réunion de la mairie. Mais René JARDON qui assisté à cette réunion Mairie, nous indique :
  - Localisation des points de collecte du tri sélectif communiqué par la Mairie
  - Liste des déchetteries,
  - Mise à disposition d'une application sur Smartphone/internet « Mon appli déchets en Pays d'Aix »
  - Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix (CT2) souhaite associer les CIQ dans les démarches de tri sélectif : intervention sur le terrain d'un conseiller du tri, notamment lors d'AG pour les CIQ qui en font la demande ou pour gérer des incivilités, livraison affiches campagnes de tri en mairie (quelques

exemplaires de brochures remis lors de la réunion), proposition de visites de sites aux CIQ qui souhaiteraient en organiser, au centre de tri des Pennes Mirabeau ou au centre d'enfouissement de l'Arbois.

- Problématique des dépôts sauvages, surveillance et sanctions,
  - Proposition de mise en place d'ambassadeurs verts dans chaque quartier en lien avec les CIQ,
  - Déchets verts : les déchetteries sont plus tolérantes concernant les apports de déchets verts par les particuliers et les volumes autorisés ont été augmentés. Les emplacements de dépôt vont être réaménagés, afin de permettre un vidage à même le sol.
  - La mairie et le CT2 proposent la mise à disposition d'une benne de 30m3 dans un quartier, de 8h à 17h, en semaine, à condition qu'un système de surveillance et de relais soit mis en place par le CIQ qui souhaite tenter l'expérience. La commune attend que les CIQ intéressés se manifestent, et lui fournissent une liste de volontaires pour assurer la surveillance avec une proposition de lieu.
  - Demande faite aux CIQ de s'impliquer pour surveiller les PAV et lutter contre les incivilités.
- **Wifi à la Maison pour tous** : le Wifi est opérationnel pour les associations qui utilisent les lieux.
  - **Arrivée de la fibre optique** : Orange prévoit l'installation de la fibre optique en 2020. En cas de demande persistante, il y a peut-être possibilité d'anticiper le déploiement, ce qui permettrait de régler le problème des zones actuellement desservies avec un très faible débit. Alain PELEGRIN va faire une demande en ce sens au nom de la coordination des CIQ.
  - **Contournement de la Barque** : Le contournement est acté et enregistré. Il reste à régler le cas de trois riverains qui doivent être expropriés et indemnisés. Les travaux devraient commencer au deuxième semestre 2018 et durer environ un an. Une réunion de concertation va être demandée à la mairie pour évoquer les questions d'urbanisme liées à ces travaux.
  - **Echangeur de Belcodène** : le projet est en phase d'acquisition des terrains. La question qui se pose est l'adaptation des routes à la sortie de l'échangeur qui ne paraissent pas aujourd'hui calibrées pour recevoir le trafic engendré par ce nouvel équipement.
  - **Nuisances sonores et propreté** :  
**ZAC Saint Charles** : Les bruits nocturnes liés aux entrepôts frigorifiques et à la logistique perdurent et génèrent une gêne, variable selon la situation des habitations, pour les résidents. Ces bruits sont liés aux groupes de refroidissement des bâtiments ainsi qu'à ceux des camions qui manœuvrent et stationnent à proximité des entrepôts.

Les mesures réalisées permettent de voir une amélioration au niveau des groupes des camions car les nouveaux modèles respectent les Normes Européennes et sont beaucoup plus silencieux.

Pour ce qui est des groupes en toiture, rien n'a été fait car il serait complexe techniquement d'envelopper ces appareils. Une solution consistant à couvrir la sortie des groupes est actuellement à l'étude.

Il est nécessaire de continuer à relancer ce dossier auprès du propriétaire, Monsieur Barlatier, et du directeur des entrepôts et de la mairie. Ce problème sera d'ailleurs mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Coordination avec la mairie.

**Jeux de boules/Ecole Rimbaud** : huit groupes de climatisation ont été installés récemment à l'arrière de l'école Arthur Rimbaud sans concertation du CIQ.

Il en résulte des bruits très gênants induits par le fonctionnement des groupes et la livraison de consommables en pleine nuit.

Survol d'hélicoptères : il y a eu moins de survols que les années précédentes. Alain PELEGRIN fera toutefois mettre ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Marseille Provence qui aura lieu fin du premier semestre 2018 et dont il fait parti.

- **Points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion avec la mairie :**
  - Quel est l'avancement de la mise en place de la Métropole et les conséquences pour les fuvelains?
  - Demande que les CIQ soient consultés pour les projets qui les concernent, notamment en matière d'urbanisme, avant que ces derniers ne soient plus modifiables : la Coordination demande cela pour les projets qui dépassent la maison individuelle et ceux qui modifient le cachet des lieux, par exemple, par la transmission systématique des demandes de Permis de Construire comme cela se fait à Marseille.
  - Nouvelle demande de passer en zone agglomération du secteur de la D96 qui va de Brogillum jusqu'au dernières maison après le rond-point de l'Europe. Ceci permettra de mettre une limitation de vitesse adaptée, au lieu des 70 km/h ou même 90 km/h actuels au niveau du rond-point, la signalisation et l'éclairage public qui vont avec et les passages piétons et les accotements piétonniers/cyclistes indispensables, faute de quoi un drame va inmanquablement arriver sur ce secteur résidentiel et commercial ou de nombreux piétons, y compris des enfants, cheminent et traversent la voie.
  - Sécurisation des trottoirs de la contrallée du cours Leydet : sur une partie du cours, les trottoirs sont au niveau de la chaussée et les véhicules circulant sur la voie peuvent se décaler sur le trottoir jusqu'à frôler le mur des bâtiments avec le risque de renverser un résident qui sort de chez lui à ce moment-là.
  - Demande d'information sur les travaux du Jeu de boules : dates, organisation, restrictions de circulation, aménagement de la place, .... Les questions posées par le CIQ Jeux de boules Sainte Victoire sont restées sans réponse.

- ZAC du Castellas : ZAC créée depuis 1972 pour un projet de construction de 65 000 m<sup>2</sup>. Ce projet n'a jamais pu aboutir mais peut-il revenir à l'ordre du jour ?
- ZAC Saint Charles : une extension de 25 000 m<sup>2</sup> était prévue. Quelle est son actualité ?

Ces différents sujets, seront mis à l'ordre du jour lors de la rencontre Mairie / Coordination et certains seront rajoutés en fonction des événements jusqu'à la date de réunion.

Compte rendu rédigés par : Noel BOSQ et à Jean Luc ARVIEU

A bientôt la prochaine réunion.

Pour la coordination : Gérard PELLERIN / Jean Marc SARAT/ Alain PELEGRIN

---

Information de dernière minute : Un Article est paru dans la Provence vendredi 8 ou samedi 9 décembre 2017 : L'adjoint à l'urbanisme aurait réussi à récupérer à l'issue d'une réunion de la métropole les délégations qui devaient être transférés à la métropole, en particulier de la gestion du foncier et maîtrise des permis de construire. A suivre...

---